

La BCE: centre décisionnel du SEBC

Source: ALLEMAND, Frédéric, "La BCE: centre décisionnel du SEBC", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. Dossier thématique, 2013. CVCE, 2013.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_bce_centre_decisionnel_du_sebc-fr-5bed5e7e-8e72-4670-96e9-2fe9d3b63406.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

La BCE: centre décisionnel du SEBC

L'unicité de la politique monétaire implique une centralisation des décisions relatives à sa définition et à sa conduite. La création d'une banque centrale est prévue dès les premiers projets d'union économique et monétaire (UEM). Seul élément institutionnel créé à l'occasion de l'établissement de l'UEM, la BCE est tout à la fois au cœur et au sommet du système européen de banques centrales.